



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

**Agence Parcs Canada
Module de réception des soumissions
111, rue Water Est
Cornwall ON – K6H 6S3**

Télécopieur: 1-877-558-2349

QUESTIONS ET RÉPONSES NO 1

Proposal to: Parks Canada Agency
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred or attached hereto, the supplies and services listed herein or on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : l'Agence Parcs Canada
Nous offrons par la présente de vendre à sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les articles et les services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Title-Sujet Entretien des pelouses et terrains paysagers – LHNC du Fort Chambly	
Solicitation No. - N° de l'invitation 5P300-15-5613	Date 22 décembre 2015
GETS Reference No. – N° de référence de SEAG	
Client Reference No. – N° de référence du client 10151688	
Solicitation Closes L'invitation prend fin at – à 14 heures on – le 26 janvier 2016	Time Zone Fuseau horaire - Heure normale de l'Est (HNE)
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Céline Morin (celine.morin@pc.gc.ca)	
Telephone No. - No de téléphone 613-938-5940	Fax No. – N° de FAX:
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction : Voir dans la présente	
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur : Telephone No. - N° de téléphone : Facsimile No. - N° de télécopieur : Email – Courriel :	
Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) _____	
Name/Nom	Title/Titre
Signature	Date

QUESTIONS ET RÉPONSES NO 1

Q1 On parle de 17 coupes, de mai à novembre, sur le calendrier. Est-ce qu'on commence le décompte avec la journée en bleu ou en blanc?

R1 : Commencer la première tonte de la saison de croissance dans les 2 jours suivant la demande du Représentant de Parcs Canada. Poursuivre les travaux selon la fréquence établie au calendrier pour le reste de la saison de croissance. Veuillez noter que les journées en bleu / blanc sont des journées consacrées au ramassage des déchets.

Q 2 Selon le devis, doit-on ramasser le gazon coupé, ou bien le rester sur le terrain?

R 2: Vous devez ramasser le gazon, dans le but de laisser le terrain impeccable.

Q 3 Avec trois tracteurs, selon le devis, toute la coupe et l'entretien doivent-ils être faits dans la même semaine? On parle d'environ combien d'heures pour tout faire la coupe?

R 3: Le travail doit être complété à l'intérieur des 5 jours ouvrables de travail établi, soit du lundi au vendredi à la satisfaction du Représentant de Parcs Canada. En raison de l'achalandage sur le site, les coupes doivent se faire tôt le matin. L'entrepreneur est responsable de déterminer le nombre d'heures qu'il devra consacrer aux travaux.

Q4 : Est-ce qu'il va y avoir un conteneur pour le recyclage sur le terrain ?

R4 : Non, l'entrepreneur sera responsable d'amener le recyclage par ses propres moyens à l'extérieur du site et de s'en débarrasser adéquatement.